



Edition de 2025 – Série 6 de 6 : article 5 de 12

Voir la note la fin de texte

Etait-ce violer le sabbat ?

L'un des griefs des Juifs contre le Seigneur Jésus était que, selon eux, Il violait sans cesse le sabbat. Comment a-t-Il réagi à cette accusation répétée venant de leur part ?

1– La guérison de l'homme à la main desséchée.

(Matthieu - Marc - Luc)

« 9 Et étant parti de là, il vint dans leur synagogue. 10 Et voici, il y avait là un homme qui avait la main sèche. Et ils l'interrogèrent, disant : Est-il permis de guérir, le jour de sabbat ? — afin de l'accuser. 11 Mais il leur dit : Quel sera l'homme d'entre vous, qui aura une brebis, et qui, si elle vient à tomber dans une fosse un jour de sabbat, ne la prendra et ne la relèvera pas ? 12 Combien donc un homme vaut-il mieux qu'une brebis ! De sorte qu'il est permis de faire du bien le jour de sabbat. 13 Alors il dit à l'homme : Étends ta main. Et il l'étendit, et elle fut rendue saine comme l'autre » (Matthieu 12 v.9-13).

« 1 Et il entra encore dans la synagogue ; et il y avait là un homme qui avait la main desséchée. 2 Et ils l'observaient pour

voir s'il le guérirait le jour de sabbat, afin de l'accuser. **3** Et il dit à l'homme qui avait la main desséchée : Lève-toi là devant tous. **4** Et il leur dit : Est-il permis de faire du bien le jour de sabbat, ou de faire du mal ? de sauver la vie, ou de tuer ? Mais ils gardaient le silence. **5** Et les ayant regardés à l'entour avec colère, étant attristé de l'endurcissement de leur cœur, il dit à l'homme : Étends ta main. Et il l'étendit, et sa main fut rétablie. **6** Et les pharisiens, sortant aussitôt avec les hérodiens, tinrent conseil contre lui pour le faire périr » (Marc 3 v.1-6).

« **6** Et il arriva aussi, un autre sabbat, qu'il entra dans la synagogue et qu'il enseignait. Et il y avait là un homme, et sa main droite était sèche. **7** Et les scribes et les pharisiens observaient s'il guérirait en un jour de sabbat, afin qu'ils trouvassent de quoi l'accuser. **8** Et lui connut leurs pensées et dit à l'homme qui avait la main sèche : Lève-toi, et tiens-toi là devant tous. Et s'étant levé, il se tint là. **9** Jésus donc leur dit : Je vous demanderai s'il est permis, le jour de sabbat, de faire du bien ou de faire du mal, de sauver la vie ou de la perdre ? **10** Et les ayant tous regardés à l'entour, il lui dit : Étends ta main. Et il fit ainsi ; et sa main fut rendue saine comme l'autre. **11** Et ils en furent hors d'eux-mêmes, et s'entretenaient ensemble de ce qu'ils pourraient faire à Jésus » (Luc 6. v.6-11).

Seul Luc, qui était médecin et donc attentif aux détails concernant les maladies et les maux, mentionne que c'était la main droite de l'homme qui était desséchée.

C'est de cette manière que son impuissance se manifestait : il ne pouvait pas se débrouiller seul.

Ce sont surtout les pharisiens qui veillaient au respect de leurs préceptes concernant l'observance du sabbat. Ils « *l'observaient s'il guérirait en un jour de sabbat, afin qu'ils trouvassent de quoi l'accuser* ». Ils reconnaissaient ainsi sa toute-puissance, tout en manifestant leur propre incrédulité.

Le Maître omniscient leur posa la question suivante : « *Est-il permis de faire du bien le jour de sabbat, ou de faire du mal ? de sauver la vie, ou de tuer ?* » Pour les pharisiens, il s'agissait de choisir entre agir ou ne pas agir. Mais le Seigneur Jésus transforma cela en : faire le bien ou faire le mal. Ils ne purent pas répondre, mais « *ils gardaient le silence* ».

Il ajouta à cela, comme pour en souligner l'importance : « *Quel sera l'homme d'entre vous, qui aura une brebis, et qui, si elle vient à tomber dans une fosse un jour de sabbat, ne la prendra et ne la relèvera pas ? Combien donc un homme vaut-il mieux qu'une brebis ! De sorte qu'il est permis de faire du bien le jour de sabbat.* »

La prescription divine concernant le sabbat était claire : aucun travail ne devait être effectué le septième jour de

la semaine (*). Cela signifiait donc : ne pas travailler pour gagner sa vie. Dieu n'a jamais interdit de faire le bien. Si chacun pouvait sortir son mouton d'un fossé dont il ne pouvait sortir seul, le Sauveur ne pouvait-il pas guérir quelqu'un qui ne pouvait s'aider lui-même ?

(*) « *Souviens-toi du jour du sabbat, pour le sanctifier. Six jours tu travailleras, et tu feras toute ton œuvre ; mais le septième jour est le sabbat consacré à l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucune œuvre, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ta bête, ni ton étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, et la terre, la mer, et tout ce qui est en eux, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du sabbat, et l'a sanctifié* » (Exode 20 v.8-11).

2– La guérison de la femme courbée depuis dix-huit ans.

(Luc)

« 10 Or il enseignait dans l'une des synagogues en un jour de sabbat. 11 Et voici, il y avait là une femme ayant un esprit d'infirmité depuis dix-huit ans, et elle était courbée et ne pouvait nullement se redresser. 12 Et Jésus, la voyant, l'appela et lui dit : Femme, tu es délivrée de ton infirmité. 13 Et il posa les mains sur elle : et à l'instant elle fut redressée, et glorifiait Dieu. 14 Et le chef de synagogue, indigné de ce que Jésus avait guéri, un jour de sabbat, répondant, dit à la foule : Il y a six jours où il faut travailler ; venez donc ces jours-là, et soyez

guéris, et non pas le jour du sabbat. 15 Le Seigneur donc lui répondit, et dit : Hypocrites ! chacun de vous ne détache-t-il pas de la crèche son bœuf ou son âne un jour de sabbat, et ne les mène-t-il pas boire ? 16 Et celle-ci qui est fille d'Abraham, laquelle Satan avait liée, voici, il y a dix-huit ans, ne fallait-il pas la délier de ce lien le jour du sabbat ? 17 Et comme il disait ces choses, tous ses adversaires furent couverts de honte ; et toute la foule se réjouissait de toutes les choses glorieuses qui étaient faites par lui » (Luc 13 v.10-17).

Lorsque le Seigneur Jésus libéra la femme du lien qui la retenait captive depuis dix-huit ans et l'empêchait de se redresser, le chef de la synagogue s'insurgea. Il ne s'adressa pas au Maître lui-même, mais au peuple : ils ne devaient pas venir se faire guérir le jour du sabbat. La femme n'était pas venue dans ce but ; sa guérison était le fruit de l'amour et de la compassion du Seigneur Jésus qui voulait la libérer. Il s'adressa sévèrement à ses adversaires : « *Hypocrites ! chacun de vous ne détache-t-il pas de la crèche son bœuf ou son âne un jour de sabbat, et ne les mène-t-il pas boire ? Et celle-ci qui est fille d'Abraham, laquelle Satan avait liée, voici, il y a dix-huit ans, ne fallait-il pas la délier de ce lien le jour du sabbat ?* » Comme dans le cas de la guérison de l'homme à la main desséchée, le Seigneur Jésus établit un parallèle : si chacun pouvait détacher son animal le jour du sabbat

pour lui donner à boire, pourquoi ne pouvait-Il pas libérer un être humain ? Pourquoi ne pouvait-Il pas, d'une manière figurée, libérer une femme croyante des liens de la loi pour lui donner l'eau de la vie ?

3– La guérison de l'hydropique

(Luc)

« 1 Et il arriva que, comme il entra, un sabbat, dans la maison d'un des principaux des pharisiens pour manger du pain, ils l'observaient. 2 Et voici, il y avait un homme hydropique devant lui. 3 Et Jésus, répondant, parla aux docteurs de la loi et aux pharisiens, disant : Est-il permis de guérir, un jour de sabbat ? 4 Et ils se turent. Et l'ayant pris, il le guérit, et le renvoya. 5 Et répondant, il leur dit : Qui sera celui de vous, qui, ayant un âne ou un bœuf, lequel vienne à tomber dans un puits, ne l'en retire aussitôt le jour du sabbat ? 6 Et ils ne pouvaient répliquer à ces choses » (Luc 14 v.1-6).

Peu après, le Seigneur Jésus fut probablement invité par un chef des pharisiens à venir manger chez lui. On a l'impression que tout cela n'était qu'un piège. Une fois de plus, ils l'espionnaient : ils cherchaient une occasion d'accuser le Sauveur d'avoir enfreint la loi. Il y avait là un homme atteint d'hydropisie. Il souffrait d'une accumulation de liquide dans son corps, peut-être un œdème.

Celui qui connaît les cœurs posa à nouveau une question à ses adversaires avant d'agir, à savoir s'il était permis de guérir quelqu'un le jour du sabbat. Curieusement, ils n'avaient à nouveau pas de réponse. Ils l'observaient, car ils s'attendaient – et espéraient en fait – qu'il guérisse l'hydropique, car alors ils auraient eu quelque chose à lui reprocher. Mais lorsque le Seigneur Jésus leur demanda simplement, si c'était mal de guérir ce pauvre homme, ils ne surent quoi répondre. Il le guérit alors.

Il déclara : « *Qui sera celui de vous, qui, ayant un âne ou un bœuf, lequel vienne à tomber dans un puits (*), ne l'en retire aussitôt le jour du sabbat ?* » Le corps du malade retenait tellement d'eau qu'il risquait de se noyer dans son propre liquide. Mais si l'on sauve même un animal de la noyade le jour du sabbat, pourquoi pas un être humain ?

(*) Un puits contient normalement de l'eau

Le sens de la réplique du Seigneur Jésus dans ces 3 situations est sans équivoque : l'intention de Dieu était bien que l'on ne travaille pas le jour du sabbat pour gagner de l'argent, mais Il laissait entièrement la possibilité de faire le bien.

4– Les disciple cueillent des épis dans un champ de blé.

(Matthieu – Marc - Luc)

« **1** *En ce temps-là, Jésus allait par les blés, un jour de sabbat ; et ses disciples avaient faim, et se mirent à arracher des*

épis et à manger. **2** Et les pharisiens voyant cela, lui dirent : Voilà, tes disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire en un jour de sabbat. **3** Mais il leur dit : N'avez-vous pas lu ce que fit David, quand il eut faim, et ceux qui étaient avec lui ; **4** comment il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de proposition, qu'il ne lui était pas permis de manger ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux sacrificateurs seuls ? **5** Ou n'avez-vous pas lu dans la loi, que, le jour de sabbat, les sacrificateurs dans le temple profanent le sabbat et ne sont pas coupables ? **6** Mais je vous dis qu'il y a ici quelque chose de plus grand que le temple. **7** Et si vous aviez connu ce que c'est que : "Je veux miséricorde et non pas sacrifice", vous n'auriez pas condamné ceux qui ne sont pas coupables. **8** Car le fils de l'homme est seigneur du sabbat » (Matthieu 12 v.1-8).

« **23** Et il arriva qu'il passait par les blés en un jour de sabbat ; et ses disciples, chemin faisant, se mirent à arracher des épis. **24** Et les pharisiens lui dirent : Voici, pourquoi font-ils, le jour de sabbat, ce qui n'est pas permis ? **25** Et lui leur dit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David quand il fut dans le besoin et qu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui, **26** comment, au titre "Ahiathar, souverain sacrificateur", il entra dans la maison de Dieu, et mangea les pains de proposition, qu'il n'est pas permis de manger, sinon aux sacrificateurs, et en donna aussi à ceux qui étaient avec lui ? **27** Et il leur dit : Le sabbat a été fait pour l'homme, non pas l'homme pour le sabbat ; **28** de sorte que le fils de l'homme est seigneur aussi du sabbat » (Marc 2 v.23-28).

« 1 Or il arriva, au sabbat second-premier, qu'il passait par des blés ; et ses disciples arrachaient des épis et les mangeaient, les froissant entre leurs mains. 2 Et quelques-uns des pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est pas permis de faire au jour de sabbat ? 3 Et Jésus, répondant, leur dit : N'avez-vous pas même lu ce que fit David quand il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ; 4 comment il entra dans la maison de Dieu, et prit les pains de proposition, et en mangea, et en donna aussi à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il ne soit pas permis d'en manger, sinon aux sacrificateurs seuls ? 5 Et il leur dit : Le fils de l'homme est seigneur aussi du sabbat » (Luc 6 v.1-5).

C'était triste et lourd de sens : les disciples du Messie avaient faim ! Cela ne serait pas arrivé, si les Juifs avaient accepté Celui que Dieu avait envoyé. En traversant les champs de blé, ils cueillaient les épis mûrs et mangeaient les grains frais, exactement comme Dieu l'avait prescrit au livre de Deutéronome (*). Il n'était pas question d'aller moissonner la récolte du voisin avec une faucille. Après tout, c'était sa récolte ; la moissonner était un vol. Mais pour apaiser sa faim, on pouvait cueillir à la main ce dont on avait besoin à ce moment-là.

() « Si tu entres dans les blés de ton prochain, tu pourras arracher des épis avec ta main ; mais tu ne lèveras pas la faucille sur les blés de ton prochain » (Deutéronome 23 v.25).*

Ce que faisaient les disciples n'était donc pas du travail, mais la préparation d'un simple repas, car ils avaient faim. Les pharisiens ne faisaient-ils pas la même chose chaque sabbat ?

Le Seigneur Jésus a fait référence à deux exemples tirés de l'Ancien Testament. David, alors que lui et ses hommes avaient faim, a mangé des pains de proposition qui étaient en réalité destinés aux sacrificateurs (1*). Apparemment, c'était aussi le jour du sabbat que David a mangé les pains de proposition, car ce jour-là, douze pains frais étaient déposés dans le sanctuaire et les sacrificateurs mangeaient les anciens (2*). Cela n'était manifestement pas un comportement approuvé de Dieu, que sans raison de nécessité, un Israélite mange les pains de proposition. Mais David et ses hommes avaient faim et il n'y avait manifestement pas d'autres pains pour subvenir à leurs besoins. Le Seigneur Jésus a montré sa miséricorde en acceptant l'action du sacrificateur Akhimélec envers David.

(1*) « *Et tu prendras de la fleur de farine, et tu en cuiras douze gâteaux : chaque gâteau sera de deux dixièmes ; et tu les placeras en deux rangées, six par rangée, sur la table pure, devant l'Éternel, et tu mettras de l'encens pur sur chaque rangée ; et ce sera un pain de mémorial, un sacrifice par feu à l'Éternel. Chaque jour de sabbat on les arrangera*

devant l'Éternel, continuellement, de la part des fils d'Israël : c'est une alliance perpétuelle. Et cela appartiendra à Aaron et à ses fils, et ils le mangeront dans un lieu saint ; car ce lui sera une chose très-sainte d'entre les sacrifices de l'Éternel faits par feu : c'est un statut perpétuel » (Lévitique 24 v.5-9).

(2) « Maintenant, qu'as-tu sous la main ? Donne-moi dans la main cinq pains, ou ce qui se trouvera. Et le sacrificateur répondit à David, et dit : Je n'ai point sous la main de pain commun, il n'y a que du pain sacré ; si seulement les jeunes hommes se sont gardés des femmes ! Et David répondit au sacrificateur, et lui dit : Oui, nous avons été privés des femmes depuis deux ou trois jours que je suis sorti, et les vases de mes jeunes hommes sont saints ; et le pain est en quelque sorte commun, vu qu'on en consacre de nouveau dans les vases aujourd'hui. Et le sacrificateur lui donna du pain sacré, car il n'y avait point là d'autre pain que le pain de proposition qui avait été ôté de devant l'Éternel pour remettre du pain chaud le jour où on levait l'autre » (1 Samuel 21 v.3-6).*

De plus, ajouta-t-il, les sacrificateurs accomplissaient également leur travail chaque sabbat dans le temple et étaient pourtant innocents.

Il a alors mis le doigt sur le problème : ils n'avaient pas compris la parole du prophète Osée 6 v.6 : « *Je veux miséricorde et non pas sacrifice* ». Ils manquaient

d'amour, de compassion et de bonté. La nature de Dieu leur était étrangère ! S'ils l'avaient connu et avaient compris ses pensées, ils n'auraient pas « *condamné ceux qui ne sont pas coupables* ».

(*) Paroles, dans la version des 70 (version grec de l'Ancien Testament) citées par le Seigneur Jésus en Matthieu 9 v.13 et 12 v.7

Ainsi, le Seigneur Jésus affirmait clairement qu'il n'avait pas eu de transgression de la part de ses disciples. Dans Marc, il ajoute cette remarque importante : « *Le sabbat a été fait pour l'homme, non pas l'homme pour le sabbat* ». Dieu avait institué le sabbat afin que l'homme puisse se reposer de ses efforts pendant les six premiers jours de la semaine. Dans sa grâce, Dieu avait ainsi en vue l'homme et son repos pour récupérer de son travail. Les pharisiens y avaient ajouté des prescriptions qui faisaient du sabbat un véritable calvaire pour l'homme.

Si quelqu'un voulait ajouter de l'huile sur le feu, il pourrait répliquer que ce que faisait David n'était quand même pas en accord avec la pensée de Dieu exprimée dans ce cadre. Mais dans les trois Évangiles, le Seigneur Jésus conclut en disant que le Fils de l'homme est le Seigneur du sabbat. En fin de compte, il pouvait aussi disposer du sabbat comme il le voulait.

5– Guérison de l'homme qui était malade depuis 38 ans

(Jean)

« **1** Après ces choses, il y avait une fête des Juifs, et Jésus monta à Jérusalem. **2** Or il y a à Jérusalem, près de la porte des brebis, un réservoir d'eau, appelé en hébreu Béthesda, ayant cinq portiques, **3** dans lesquels étaient couchés une multitude d'infirmes, d'aveugles, de boiteux et de gens qui avaient les membres secs, attendant le mouvement de l'eau. **4** Car à de certaines saisons un ange descendait dans le réservoir et agitait l'eau ; le premier donc qui entrait après que l'eau avait été agitée, était guéri, de quelque maladie qu'il fût pris. **5** Or il y avait là un homme infirme depuis trente-huit ans. **6** Jésus, le voyant couché là, et sachant qu'il était dans cet état déjà depuis longtemps, lui dit : Veux-tu être guéri ? **7** Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne qui, lorsque l'eau a été agitée, me jette dans le réservoir ; et, pendant que moi je viens, un autre descend avant moi. **8** Jésus lui dit : Lève-toi, prends ton petit lit, et marche. **9** Et aussitôt l'homme fut guéri, et il prit son petit lit, et marcha. Or c'était sabbat ce jour-là. **10** Les Juifs donc dirent à celui qui avait été guéri : C'est un jour de sabbat ; il ne t'est pas permis de prendre ton petit lit. **11** Il leur répondit : Celui qui m'a guéri, celui-là m'a dit : Prends ton petit lit, et marche. **12** Ils lui demandèrent donc : Qui est l'homme qui t'a dit : Prends ton petit lit, et marche ? **13** Mais celui qui avait été guéri ne savait pas qui c'était ; car Jésus s'était retiré de là, une foule se trouvant dans ce lieu. **14** Après ces choses, Jésus le trouva dans le temple, et lui dit : Voici, tu

es guéri ; ne pêche plus, de peur que pis ne t'arrive. 15 L'homme s'en alla et annonça aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri. 16 Et à cause de cela les Juifs persécutaient Jésus et cherchaient à le faire mourir, parce qu'il avait fait ces choses en un jour de sabbat. 17 Mais Jésus leur répondit : Mon Père travaille jusqu'à maintenant, et moi je travaille. 18 À cause de cela donc les Juifs cherchaient d'autant plus à le faire mourir, parce que non seulement il violait le sabbat, mais aussi parce qu'il disait que Dieu était son propre Père, se faisant égal à Dieu » (Jean 5 v.1-18).

« 21 Jésus répondit et leur dit : J'ai fait une œuvre, et vous vous étonnez tous. 22 C'est pourquoi Moïse vous a donné la circoncision (non qu'elle soit de Moïse, mais elle est des pères), et vous circoncisez un homme en un jour de sabbat. 23 Si un homme reçoit la circoncision en un jour de sabbat, afin que la loi de Moïse ne soit pas violée, êtes-vous irrités contre moi de ce que j'ai guéri un homme tout entier en un jour de sabbat ? » (Jean 7 v.21-23)

À Béthesda, un homme malade, probablement paralysé, était alité depuis 38 ans. Grâce aux paroles du Seigneur Jésus : « Lève-toi, prends ton petit lit, et marche », il fut guéri. Au lieu de se réjouir avec lui, les Juifs le réprimandèrent, car il ne devait pas porter son lit le jour du sabbat. Ils persécutèrent également le Seigneur Jésus, car Il avait profané le sabbat. Cette fois-ci, Sa défense fut très différente : « *Mon Père travaille jusqu'à maintenant, et*

moi je travaille ». Certes, Dieu s'était reposé de son œuvre le septième jour (*), mais pouvait-il encore se reposer alors que l'homme était perdu à cause de son péché ?

(*) *« Dieu eut achevé au septième jour son œuvre qu'il fit ; et il se reposa au septième jour de toute son œuvre qu'il fit. Et Dieu bénit le septième jour, et le sanctifia ; car en ce jour il se reposa de toute son œuvre que Dieu créa en la faisant »*
(Genèse 2 v.2-3).

L'amour a poussé le Père et le Fils à travailler pour le salut des hommes perdus.

Dans Jean 7, le Seigneur Jésus est revenu sur ce sujet et a fait référence à la circoncision. Celle-ci était pratiquée le huitième jour. Même si cela tombait un jour de sabbat. Étaient-ils autorisés à circoncire un garçon le jour du sabbat, mais pas à guérir un homme ?

En résumé, le Seigneur Jésus n'a rien fait qui soit contraire aux pensées et aux prescriptions de Dieu concernant le sabbat, car il a accompli toute la loi en toutes choses.

Note :

Le texte présenté est issu de la traduction d'un journal « In Grazige Weiden » paraissant tous les deux mois, pour les jeunes, comme pour les vieux. L'auteur et éditeur a donné son accord pour cette traduction et diffusion.